



7^{ème}
**CONVENTION
ORDINAIRE**

**AU PARADISE SUITES HOTEL À BANJUL
DU 1^{ER} AU 3 DÉCEMBRE 2018**

**4^{ème} CONVENTION
EXTRAORDINAIRE
DU ROPPA**

ROPPA
Afrique Nourricière

THÈME PRINCIPAL :
Décennie de l'Agriculture Familiale



AGENDA

1^{er} Décembre

Session ouverte

08h00 - 08h50 <i>ES/NACOFAG</i>	Enregistrement et installation
08h50 - 09h00	Animation folklorique
09h00 - 09h50 <i>Facilitateur général</i>	Message du président du FIDA Mot de bienvenue du Président de NACOFAG Mot d'un représentant des OPR/OSC Afrique de l'Ouest Mot du Président de la PAFO Allocution du Président du ROPPA Allocution du représentant de la FAO Allocution de la coordonnatrice du GAFSP Mot du représentant du Président de la BAD Allocution du représentant du Président de la Consommation de l'UEMOA Allocution du Président de la commission de la CEDEAO Allocution du Président de la commission de l'UA Animation folklorique Discours d'ouverture de Son Excellence Mr Adama Barrow Président de la République de la Gambie
09h50 - 10h00	Présentation des délégations et des partenaires
10h00 - 10h30	PHOTO DE FAMILLE - PAUSE-CAFÉ
10h30 - 10h40 <i>Facilitateur général</i>	Mise en place du Présidium
10h40 - 10h50 <i>Facilitateur général</i>	Vérification du Quorum

PROGRAMME

10h50 - 11h20 <i>Facilitateur général</i>	Présentation et adoption des objectifs et l'agenda de la convention - informations logistiques
11h20 - 11h30 <i>Facilitateur général</i>	Rappel sur les conventions du ROPPA
11h30 - 11h40 <i>Facilitateur général</i>	Mot du Président d'honneur du ROPPA
11h40 - 11h50 <i>Facilitateur général</i>	Présentation du Rapport moral du président du CA
11h50 - 12h20 <i>Facilitateur général</i>	Présentation des rapports techniques et financiers par le Secrétariat Exécutif du ROPPA
12h20 - 13h00	Intervention des partenaires
13h00 - 14h10	PAUSE DÉJEUNER
14h10 - 15h00	Échanges sur les rapports techniques et financiers
15h00 - 15h40 <i>Facilitateur général</i>	Présentation du bilan stratégique Présentation de l'évaluation externe Présentation du plan quinquennal
15h40 - 16h30	Échanges et discussions sur les présentations
16h30 – 17h00	PAUSE-CAFÉ
17h00 – 17h45 <i>Comité pédagogique</i>	Préparation des cinq (05) ateliers thématiques
17h45 – 18h00 <i>Comité pédagogique</i>	Mot d'orientation du facilitateur général pour le 2 ^{ème} jour

2
Décembre

Session ouverte

Journée de la Gambie

8h00 - 10h30

*Modérateurs
des Panels*

ATELIERS THÉMATIQUES :

- **Atelier 1** : Semence, biodiversité et changements climatiques
Panélistes : ROPPA, ASPRODEB, CORAF, CILSS CEDEAO
et Action Aid
Modérateur : IRPAD
- **Atelier 2** : Sécurisation foncière des exploitations familiales
et des communautés dans un contexte d'émergence
des marchés fonciers ruraux
Panélistes : ROPPA, RBM, UEMOA et FAO
Modérateur : IPAR
- **Atelier 3** : Décennie de l'agriculture familiale - politiques
régionales de développement du secteur agro-sylvo-pastorales
et halieutiques - initiatives et stratégies des réseaux d'OP/
OSC
Panélistes : ROPPA, APSS, FRM, CEDEAO et SOS Faim
Belgique
Modérateur : HUB RURAL
- **Atelier 4** : Systèmes alimentaires et marchés territoriaux -
transition agro-écologique
Panélistes : ROPPA, Ministère du Commerce de la Gambie,
COFENABVI-AO, RBM, ARAA et TERRA NOVA
Modérateur : Karim Ouédraogo
- **Atelier 5** : Migration, insertion des jeunes et financement de
l'agriculture
Panélistes : ROPPA, APSS UE, FIDA, UEMOA, BAD,
AFDI/JA et DDC
Modérateur : HUB RURAL

PROGRAMME

10h30 - 11h00	PAUSE CAFÉ
11h00 - 13h00 <i>Modérateurs des Panels</i>	Ateliers de réflexion thématique (suite et fin)
13h00 - 14h10	PAUSE DÉJEUNER : MENU SPÉCIAL DE LA GAMBIE
14h10 - 16h10 <i>Facilitateur général</i>	<ul style="list-style-type: none">• Restitution/conclusion des travaux des 5 ateliers• Discussions
16h10 - 16h30	PAUSE-CAFÉ

Session interne

16h30 - 19h30	Session de la Convention Extraordinaire <ul style="list-style-type: none">• Révision des Statuts et Règlements Intérieurs ;• Examen des demandes d'adhésions• Charte pour l'organisation de la convention.
---------------	--

Session ouverte

20h00 - 23h00 <i>Facilitateur général</i>	Soirée de la Gambie : <ul style="list-style-type: none">• Présentation de la Gambie Panel : NACOFAG, représentant des ministères (agriculture, commerce, pêche...), partenaires techniques et financiers• Animation Folklorique• Diner : Plat spécial de la Gambie
--	--

3 Décembre

Session interne

8h30 - 10h30 Renouvellement des organes

10h30 - 11h00 **PAUSE-CAFÉ**

11h00 - 12h00 Renouvellement des organes

Session ouverte

12h00 - 13h00 Présentation des organes

13h00 - 14h30 **PAUSE DÉJEUNER**

14h30 - 15h30 Lecture et amendement du projet de résolution

Facilitateur général

15h30 - 17h00 Séances vidéo - débats thématiques

Facilitateur général

17h00 - 18h00

CÉRÉMONIE DE CLÔTURE

- Signature des déclarations et protocoles de collaboration
- Lecture et adoption des résolutions et recommandations de la convention
- Mot du Président de NACOFAG
- Mot du représentant des partenaires techniques et financiers
- Mot du secrétaire exécutifs du CILSS
- Mot du président de la commission de l'UEMOA
- Mot du président de la commission de la CEDEAO
- Mot du PCA du ROPPA
- Discours de clôture d'une autorité de la Gambie

18h00 - 19h00 Conférence de presse



DÉCLA- RATIONS



Tenkodogo,
13 novembre
2016

Déclaration du Conseil d'Administration

En Afrique de l'Ouest, Exploitants familiaux, consommateurs et autorités publiques, même combat pour la souveraineté alimentaire et la consommation des produits nationaux

En Afrique de l'Ouest, la forte croissance démographique et l'urbanisation rapide ont changé les caractéristiques démographiques de notre population : en 1961, 80% des 70 millions d'ouest-africains étaient paysans ; en 2011, ils n'étaient plus que 56% des 342 millions ; en 2050, ils pourraient n'être que 37% des 815 millions d'habitants.

Ces évolutions ont transformé l'économie alimentaire. Aujourd'hui, 20% de notre consommation sont importés, représentant selon les années de 30 à 50 milliards de dollars. L'International Food Policy Research Institute (IFPRI) estime que l'addition pourrait atteindre 150 milliards de dollars en 2030. Ces chiffres sont alarmants : **quelles exportations pourront nous permettre de payer une telle facture ? Quel avenir dessine-t-on à nos agricultures ? Quels emplois pourra-t-on proposer à nos paysans, producteurs agricoles, éleveurs, pasteurs, agropasteurs et pêcheurs ?**

La responsabilité de cette situation est triple : elle est à la fois celle des acteurs des chaînes de valeur des productions agro-sylvo-pastorales, halieutiques et alimentaires (producteurs agricoles, transformateurs, commerçants), celle des consommateurs et celle des autorités publiques.

Le Réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles d'Afrique de l'Ouest (ROPPA), les plateformes paysannes nationales et leurs fédérations membres doivent renforcer leurs efforts pour proposer aux consommateurs urbains des produits alimentaires nationaux correspondant à leurs besoins et à leurs demandes. Cet objectif exige des partenariats structurés et des contrats entre les différents acteurs des chaînes agro-alimentaires nationales.

Le rôle des consommateurs est essentiel. Selon leur choix, le système alimentaire national deviendra le moteur central du développement économique, social et environnemental ou, s'ils préfèrent privilégier les

produits importés, celui de l'endettement national et de la marginalisation de la grande majorité des acteurs économiques engagés dans le vaste système alimentaire qui va de l'amont des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques à l'aval de la consommation alimentaire. Le choix qu'ils feront dépendra de critères objectifs qu'il appartient aux producteurs de satisfaire – prix, qualité, facilité de préparation, présentation des produits alimentaires -, mais aussi de facteurs culturels, voire psychologiques, qui s'attachent aux produits locaux et souvent au discrédit dont ceux-ci sont l'objet.

Enfin, les autorités publiques ont une responsabilité éminente dans l'évolution des actions de production, de transformation et de distribution, dans l'orientation des choix de consommation et dans la défense des produits nationaux et la régulation des marchés. Eu égard à l'importance de l'enjeu de la « consommation des produits nationaux », les politiques publiques, celles des collectivités territoriales, des gouvernements et des organisations régionales doivent appuyer toutes les dynamiques qui permettent de faire des systèmes alimentaires locaux, des systèmes alimentaires nationaux et du système alimentaire ouest-africain les moteurs centraux du développement économique, social et environnemental, local, national et régional.

Face à ce grand défi du « consommer local », c'est sur le terrain de la recherche de solutions que nous souhaitons nous engager avec ceux qui oeuvrent (producteurs, consommateurs ou autorités publiques) dans nos pays pour promouvoir une transition agricole et alimentaire. Les pionniers, qui nous intéressent, portent des « initiatives d'alimentation responsable et durable » (IARD) en ville ou en milieu rural. Ils sont déjà en marche sur les chemins de cette transition et ouvrent des voies nouvelles, diverses et novatrices.

Nous souhaitons constituer des échantillons nationaux et un échantillon ouest-africain, qui nous permettront de développer avec les acteurs des chaînes agricoles et alimentaires des actions d'essaimage et de changement d'échelles de ces initiatives de référence, mais aussi de renforcer notre campagne « Afrique Nourricière » en direction des consommateurs et des plaidoyers pour « la souveraineté alimentaire et la consommation locale » à l'adresse des autorités publiques locales et nationales. Ensemble, paysans et producteurs agricoles, consommateurs et autorités publiques, nous devons réactiver ce moteur central de notre développement.

**Tenkodogo,
le 13 novembre 2016**

Thiès,
18 avril 2018

Position du ROPPA sur l'agro-écologie paysanne

« L'agro-écologie paysanne principale voie pour assurer la cohésion sociale, la paix et la souveraineté/sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique de l'Ouest »

Le ROPPA s'est toujours préoccupé, depuis sa création en 2000, à trouver des réponses permettant la promotion de l'Agriculture familiale dans le cadre de la souveraineté alimentaire pour assurer, de façon durable, le développement de l'agriculture en Afrique de l'Ouest.

Le secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique reste stratégique au regard de son fort potentiel de croissance. Cependant les défis majeurs du secteur restent :

- (i) d'assurer une sécurité/souveraineté alimentaire et nutritionnelle durable d'une population croissante ;
- (ii) de contribuer à la réduction de la pauvreté par l'amélioration des revenus et du bien-être ;
- (iii) d'assurer la sécurisation foncière des terres des communautés ainsi que la restauration et la gestion durable des ressources naturelles et de la biodiversité ;
- (iv) de créer ou soutenir des emplois décents pour les actifs, notamment les femmes et les jeunes dans les exploitations agricoles familiales.

Aussi, dans une perspective de développement durable, ces défis sont indissociables des enjeux de systèmes alimentaires/systèmes semenciers locaux, basés sur une plus grande diversification avec des produits sains et nutritifs tout en assurant des emplois décents et une valeur ajoutée au niveau des terroirs avec des partenariats locaux et solidaires pour satisfaire d'abord le marché local, national et sous-régional.

On observe aujourd'hui un consensus au sein de la communauté internationale (qu'il s'agisse de chercheurs, d'institutions internationales, de politiques, de praticiens) sur la nécessité de réorienter l'agriculture vers des modes de production plus durables sur le plan environnemental et plus justes sur le plan social afin d'assurer une souveraineté/sécurité alimentaire globale de la planète. Or il existe des systèmes de production capables d'intensifier l'agriculture, d'autonomiser les paysannes et paysans tout en limitant, entre autres, le recours aux énergies fossiles et aux intrants chimiques : il s'agit des systèmes répondant aux principes de l'agro-écologie.

En 2017, lors des 10 ans de Nyéléni au Mali, qui célébrait le mariage de la souveraineté alimentaire et de l'agro-écologie paysanne, le *Manifeste de l'agro-écologie paysanne de Nyéléni* articulé autour de 7 piliers d'action, de valeur et principe et d'une définition, a été validé par 250 délégués d'organisations paysannes, venus des 5 continents, de 24 pays majoritairement africains, notamment de l'Afrique de l'Ouest : *«les divergences d'interprétations et d'applications de l'agro-écologie font qu'aujourd'hui, nous revendiquons une agro-écologie paysanne, synonyme de dignité, basée sur les savoirs, savoir-faire, savoir-être et savoir-devenir paysan. L'agro-écologie paysanne met la vie au cœur de toute intervention. C'est un mode de vie solidaire basé sur des pratiques transmises, valorisées et partagées, sur des valeurs et des principes communs, notamment les droits humains. L'agro-écologie paysanne, par sa dimension philosophique, sociale, environnementale et économique intègre toutes formes d'agriculture écologique, biologique, équitable. Elle est la clef d'aujourd'hui et de demain pour préserver l'humanité et la planète»*.

La position du ROPPA sur la question de l'agro-écologie est centrée sur l'impérieuse nécessité de faire reconnaître l'agro-écologie paysanne comme la meilleure approche pour une agriculture valorisant nos identités culturelles et nos savoirs, notre biodiversité alimentaire et semencière saine et nutritive, notre autonomisation, engendrant des dynamiques économiques locales et de meilleurs revenus aux exploitations agricoles familiales dans la cohésion sociale et la paix. D'ailleurs, différents auteurs soulignent que les connaissances les plus pertinentes pour valoriser les agroécosystèmes s'obtiennent **« en s'inspirant du passé pour transformer le présent en se tournant vers le futur »**.

La promotion de systèmes alimentaires/semenciers durables basés sur l'agro-écologie paysanne est une réponse probante aux enjeux agricoles alimentaires et nutritionnels actuels de la région, d'autant plus que nombre d'acteurs, notamment ceux des plateformes nationales du ROPPA sont dans ce processus depuis plusieurs années.

Depuis les années 1970, des paysans et paysannes ainsi que leurs organisations en Afrique de l'Ouest ont développé des initiatives visant à sécuriser et optimiser la gestion des ressources productives pour garantir la production et les revenus des exploitations familiales. Ces initiatives ont été améliorées et consolidées au fil des années avec les savoirs et savoir-faire locaux et/ou des innovations techniques paysannes ou générées en collaboration avec des institutions de recherche.

De nos jours des plateformes nationales membres du ROPPA et leurs fédérations paysannes ont des dispositifs assurant des formations et l'accompagnement d'exploitants familiaux et leurs organisations à la base pour l'adoption d'une vision et des pratiques agro-écologiques adaptées à leur contexte pour passer de l'échelle individuelle à l'échelle des terroirs et des pays. C'est le cas de la CNOP au Mali, de la CPF au Burkina Faso, du CNCR au Sénégal, de la PFPN au Niger qui ont aussi à leur actif de grands événements comme la nuit de l'agro-écologie au Sénégal, le forum international sur l'Agroécologie à Niéléni au Mali, etc.

Ces initiatives qui se sont développées au fil du temps ont consolidé progressivement notre conviction et ont donné des résultats avérés qui méritent d'être amplifiés et mis à l'échelle en s'appuyant sur des principes de cohérence, de synergie et de complémentarité pour contribuer à la création d'un environnement favorable à leur développement.

Le ROPPA, les PFN et leurs OP membres se mobilisent et s'investissent dans les champs prioritaires ci-après, en collaboration avec les acteurs majeurs de la région. Le ROPPA et ses plateformes s'engagent à mettre en œuvre l'agro-écologie paysanne avec une vision holistique contenue dans les 7 piliers du Manifeste de l'AEP de Nyéléni ^[1].

1. Voir les détails dans le Manifeste de Nyéléni Farmer Agro-Ecology

- Pilier 1 : Garantir la sécurisation de la terre, l'eau et autres ressources naturelles aux communautés ;
- Pilier 2 : Valoriser et sauvegarder la biodiversité, des semences paysannes et des races locales ;
- Pilier 3 : Encourager les pratiques en agro-écologie paysanne : diversité, complémentarité, adaptabilité ;
- Pilier 4 : Promouvoir les systèmes alimentaires locaux diversifiés, nutritionnels et thérapeutiques ;
- Pilier 5 : Appuyer et valoriser la place des femmes et des jeunes.
- Pilier 6 : Renforcer les synergies et alliances et l'organisation collective ;
- Pilier 7 : Agir aux niveaux institutionnel législatif et réglementaire.

Le ROPPA s'engage aussi à mettre à profit tous les événements et opportunités pour plaider et agir en faveur de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques de promotion de l'agro-écologie paysanne en Afrique de l'Ouest et sa matérialisation dans les PNIASAN, le PRIASAN et le PCD/TASAN en cohérence entre les politiques agricoles, commerciales et environnementales. Pour cela, le ROPPA s'engage à soutenir et défendre les droits des communautés et les défenseurs de droits, notamment sur les droits fonciers, semenciers et à les porter dans ces politiques publiques.

Le ROPPA s'assurera de l'implication des OP et de leurs réseaux nationaux et régionaux dans l'élaboration et la mise en œuvre de ces politiques ainsi que la prise en compte des femmes et des jeunes dès le stade de l'élaboration et durant le processus.

Pour assurer le portage politique et veiller à la mise en œuvre de ces engagements, le Conseil d'administration du ROPPA a adopté la mise en place d'une commission agro-écologie paysanne au sein du ROPPA animée et portée par la CNOP Mali qui sera appuyée par des points focaux désignés par les plateformes membres du ROPPA.

**Fait à Thiès,
le 18 Avril 2018**

Ouagadougou
2-3 juillet
2018

Déclaration de Ouagadougou

Le financement de l'agriculture en Afrique de l'Ouest : nécessité d'une co-construction de mécanismes inclusifs qui accompagnent efficacement la transformation des exploitations familiales pour des terroirs et systèmes alimentaires durables

En Afrique de l'Ouest, le secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique reste le principal levier stratégique du développement durable et équitable pour la plupart des pays et de la région ouest-africaine, ceci malgré l'émergence d'autres secteurs de l'économie comme les mines et les services. Ce secteur représente, au niveau régional, 62 % des emplois des actifs et contribue pour 32 % dans la formation du PIB. Et pourtant, l'agriculture ouest-africaine, comme dans plusieurs régions du continent, est dominée par les exploitations familiales qui fournissent environ 90 % de l'offre de production agricole et agroalimentaire et mobilise près de 80 % des superficies foncières mises en valeur (FAO).

Malgré ces caractéristiques, la productivité et la rentabilité des exploitations familiales sont fortement déterminées par leur contexte d'évolution, notamment les diverses contraintes (climatique, économique, écologique et sociale...) auxquelles elles font face. Ces éléments constituent l'essentiel des facteurs critiques pour un accroissement durable de l'offre des exploitations familiales et leur capacité à relever le défi de satisfaire, en quantité et en qualité, à une demande alimentaire de la région en forte croissance. De nombreuses études et analyses indiquent que la demande alimentaire et agroalimentaire de la région, tirée principalement par la croissance démographique, l'urbanisation rapide des villes et l'augmentation de la classe moyenne, connaîtra toujours une forte évolution haussière au cours des 50 prochaines années.

Aussi, l'accroissement de l'offre locale de produits agricoles et agroalimentaires, à travers les exploitations familiales, représente-t-il un enjeu important et urgent des politiques régionales, des acteurs professionnels du secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique pour couvrir l'essentiel de cette demande

des populations et des industries naissantes. Ceci, d'autant plus que les enseignements tirés de la crise alimentaire de 2008 mettent clairement en cause les stratégies basées sur des importations de denrées alimentaires moins chères sur le marché international pour répondre à la demande alimentaire, notamment celle des populations urbaines. Les exploitations familiales devraient être soutenues pour répondre à cette demande. Elles devraient, pour ce faire, valoriser le potentiel des terroirs et le savoir-faire des communautés locales et être reliées aux économies locales, nationales et régionales. Elles devraient créer une plus-value dans les terroirs, des emplois stables et décents, notamment pour des jeunes qui sont plus de 10 millions qui arrivent sur le marché de l'emploi (CEDEAO).

Une des clés de la transformation souhaitée des exploitations familiales pour répondre à ces défis est l'amélioration des conditions du financement des activités et du développement agricole dans la région. Cette perspective du financement de l'agriculture invite les réseaux d'OP et d'OSC, les autres professionnels du secteur, les décideurs politiques, les institutions financières de la région et les partenaires au développement, à inventer des solutions inclusives, issues du processus de concertations multi-acteurs fructueuses, qui prennent en compte les besoins financiers et non financiers des exploitations familiales, la gestion durable des ressources productives et des risques, pour construire des terroirs et des systèmes alimentaires durables. Cette approche est cruciale pour l'Afrique de l'Ouest, au moment où l'UA et les institutions régionales formulent la 2^{ème} génération de leurs politiques pour l'horizon 2025 et le secteur confronté à des incertitudes et des risques sans précédents.

Près de 50 représentants des réseaux d'OP et d'OSC d'Afrique de l'Ouest, des représentants des institutions régionales et des coopérations au développement, réunis dans un atelier marquant l'aboutissement d'un processus de prospective et de dialogue aux niveaux national et régional, ont confirmé les possibilités d'un financement plus efficace de l'agriculture ouest-africaine pour lui permettre de répondre efficacement aux défis qui se présentent à elles ; ceci, pour peu que le cadre règlementaire et l'environnement politique et organisationnel des acteurs eux-mêmes s'y prêtent.

Compte tenu des enjeux et priorités ci-dessus annoncés, les participants formulent les demandes suivantes aux autorités politiques, aux responsables des institutions régionales et aux partenaires au développement :

- Opérationnaliser les différentes politiques et réglementations du financement du secteur agricole et rural ;
- Soutenir la participation des OP aux instances de prise de décisions sur les politiques financières dans la région ;
- Développer des actions facilitant le développement de produits adaptés et accessibles aux EF.

Pour une meilleure performance du financement de l'agriculture les réseaux d'Organisations paysannes et d'OSC ont résolu de s'engager à :

- Répertorier, diffuser et vulgariser les réglementations financières de la région ;
- Renforcer le dialogue politique autour de la problématique de financement des exploitations familiales ;
- Enclencher une concertation multi-acteur et dynamique autour de la problématique ;
- Soutenir les OP à s'arrimer aux nouvelles orientations de la loi OHADA ;
- Structurer les filières pour faciliter la demande de financement
- Procéder à une éducation financière des exploitations familiales par le développement du service financier aux membres ;
- Mettre en place un fonds paysan pour le renforcement de l'offre de service financier et non financier adapté au secteur agricole.

**Fait à Ouagadougou,
les 02 et 03 Juillet 2018**



NOTES THÉMATIQUES





Note thématique 1

Semence, biodiversité et changements climatiques

**Panélistes : ROPPA, ASPRODEB, CORAF,
CILSS CEDEAO et Action Aid.**

Modérateur : IRPAD

En Afrique de l'Ouest, 70 % de la production agricole proviennent des exploitations familiales. Et pourtant, malgré la force du nombre, les exploitants familiaux ont le plus difficilement accès aux intrants semenciers de qualité.

La semence, en tant que premier intrant, est un élément stratégique des systèmes de production agricole : sans semence de qualité adaptée aux évolutions des contextes pédoclimatiques, la survie des sociétés rurales serait compromise.

Les défis de notre région liés au changement climatique et à la mutation démographique exacerbent la problématique de la sécurité alimentaire et nutritionnelle durable et exigent donc une mutualisation de nos efforts et de nos initiatives pour rendre suffisamment disponible les semences certifiées pour les exploitations familiales. Les semences certifiées constituent le prélude et la base d'une production et d'une productivité durables, de revenus plus décents pour les exploitations familiales et d'une préservation de notre biodiversité .

La production des semences représente un énorme potentiel économique et des revenus. Les exploitations familiales, à travers leurs organisations, ont un rôle primordial à jouer dans cette chaîne de valeur dans laquelle elles occupent deux maillons. En effet, les EF et leurs organisations sont des producteurs de semences et même temps qu'elles constituent le principal débouché en tant qu'utilisateurs de ces semences.



Conscients de ces enjeux le ROPPA et ses plateformes nationales sont impliqués dans la dynamique impulsée par les institutions régionales (CEDEAO, UEMOA), à travers le CORAF/WECARD. Il s'agit notamment de tout le processus qui a vu la mise en place de l'Alliance semencière ouest-africaine connue sous l'acronyme ASIWA et du Comité ouest-africain des semences végétales et plants (COASem). Notre réseau prend activement part à l'animation de ces cadres de concertation dédiés à la problématique semencière en Afrique de l'Ouest aux côtés des acteurs impliqués.

Au cours de la rencontre prévue pour se tenir du 29 novembre au 1^{er} décembre 2018, l'épineuse question des semencières sera abordée. A l'issue des échanges portant sur les thèmes ci-après, un code de conduite relatif à la problématique semencière sera défini :

- le rôle et la place des OP dans la chaîne de valeur des semences ;
- le règlement régional et la problématique des semences paysannes dans le processus de certification ;
- l'amélioration des semences est-elle la voie ouverte pour la mise en dépendance des exploitants familiaux.





Note thématique 2

Sécurisation foncière des exploitations familiales et des communautés dans un contexte d'émergence des marchés fonciers ruraux

Panélistes : ROPPA, RBM/APESS, UEMOA et FAO

Modérateur : IPAR

Les marchés fonciers en général et les marchés fonciers ruraux en particulier connaissent une émergence et un développement sans précédent dans notre sous-région ouest-africaine. L'émergence et le développement de ces marchés ne se font pas de manière homogène d'une région à une autre à l'intérieur d'un même pays, encore moins d'un pays à un autre dans la sous-région.

Mais en toile de fond, les facteurs explicatifs d'émergence et de développement de ces marchés ruraux se lisent clairement au travers d'un certain nombre de tendances lourdes que l'on peut observer clairement depuis ces 20 dernières années en Afrique de l'Ouest. Il s'agit notamment :

- de la connexion de l'agriculture de plus en plus grande au marché à travers les cultures de rente (café, cacao, hévéa, coton, ananas, etc.) et les cultures vivrières (céréales, tubercules, etc.). Cette connexion de plus en plus grande se traduit, à son tour, par une monétarisation de l'économie des sociétés rurales avec le développement du capitalisme en campagne dont une des conséquences est l'évolution des systèmes de valeur des acteurs ruraux ;
- de la pression sur les ressources foncières dans un contexte marqué fondamentalement par : (i) la question du poids démographique et de l'urbanisation, (ii) la problématique du changement climatique et ses conséquences sur l'amenuisement des ressources foncières, (iii) les acquisitions à grande échelle de terre connue sous le vocable de l'accapement des terres, etc. ;
- de l'insécurité foncière généralisée notamment pour les exploitations familiales dont l'un des corollaires les plus tragiques sont les conflits fonciers entre les différents utilisateurs du fonciers rural, agriculteurs éleveurs, agriculteurs État et ses démembrements, agriculteurs et mines ;
- etc.



Les marchés fonciers ruraux se développent également dans un contexte institutionnel et juridique marqué par des réformes politiques et de législation foncière dans la plupart des pays de la sous-région ouest-africaine. Dans cette même perspective, au plan continental international, des instruments à caractère non contraignant au plan juridique ont vu le jour pour encadrer l'élaboration et la mise en œuvre de la politique et des lois foncières et comportant des développements sur les marchés fonciers émergents. Sont de ceux-là : (i) les Cadres et lignes directrices de l'UA, (ii) les Directives volontaires sur la gestion du foncier de la FAO. Pour autant, la question de la gouvernance foncière reste entière dans un contexte de dualité, de corruption, voire de prédation du patrimoine foncier.

Le ROPPA, en tant que réseau, ne peut demeurer indifférent à ce phénomène de développement de marchés fonciers. C'est pourquoi dans sa stratégie globale d'action sur le foncier, il a pris acte de ce phénomène objectif qui se développe indépendamment de la volonté des exploitants familiaux et des autres acteurs. Les différentes plateformes nationales tentent d'influencer les réformes et lois foncières existantes ou en cours d'élaboration sur ces marchés pour que soit préservé le patrimoine foncier.

La convention offre l'opportunité au réseau, aux différents délégués et participants de mettre en lumière un certain nombre de préoccupations :

- la réalité de ces marchés saisie à travers leurs manifestations concrètes et diverses ;
- les risques que les marchés fonciers engendrent pour la sécurité des exploitations familiales et, plus généralement, le patrimoine foncier des communautés ;
- quelles perspectives pour la gouvernance et les mécanismes appropriés de régulation pour un développement maîtrisé des marchés fonciers ruraux ?



Note thématique 3

Décennie de l'agriculture familiale-politiques régionales de développement du secteur agro-sylvo-pastoral et halieutiques-initiatives et stratégies des réseaux d'OP/OSC

Panélistes : ROPPA, APESS, FRM, CEDEAO, SOS Faim Belgique

Modérateur : Hub rural

L'APESS, le RBM et le ROPPA contribuent fortement à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi-évaluation des politiques agricoles régionales d'Afrique de l'Ouest que sont l'ECOWAP de la CEDEAO et la PAU de l'UEMOA. Ces 3 réseaux se sont également fortement investis dans les processus d'élaboration des PRIASAN et PNIASAN. La contribution des OP est particulièrement axée sur la prise en charge des intérêts et préoccupations des exploitations familiales qui constituent l'essentiel des acteurs productifs du secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique. Ainsi, la fonction principale de ces trois réseaux régionaux d'organisations de producteurs est de porter un puissant plaidoyer pour l'amélioration des conditions de vie et de travail des agriculteurs, éleveurs, pasteurs, pêcheurs et exploitants forestiers pour l'actualisation de tout le potentiel économique et social des dites exploitations familiales. Ce potentiel est, en effet, fort important avec une grande capacité de contribution aux investissements privés du secteur, de création d'emplois au profit des jeunes et des femmes, ainsi que de participation à la sécurisation des approvisionnements alimentaires et à la réduction du déficit commercial agricole. En sus de cette fonction économique, les exploitations familiales sont aussi des acteurs majeurs de la gestion durable des terres et de la promotion d'une agriculture intelligente face au climat dont l'instabilité actuelle génère de lourdes menaces à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations ouest-africaines.



L'adoption de la décennie de l'agriculture familiale de 2019 à 2028 par l'ONU sous la demande forte des organisations paysannes au niveau international, représente une opportunité de renforcer l'attention des décideurs pour la promotion des exploitations agricoles familiales. La construction de directives régional de l'agriculture familiale est envisagée pour permettre de contribuer à l'élaboration et l'amélioration des cadres institutionnels régulant les politiques de soutien à l'agriculture familiale et aux communautés rurales.

La réflexion sur ce thème vise à :

- (i) faire un bilan de la situation de l'élaboration des PRIASAN et PNIASAN, et de la participation des OP au processus ;
- (ii) partager les enjeux et défis de la décennie de l'agriculture pour les exploitations agricoles familiales et les OP ;
- (iii) définir les perspectives pour la co-construction des directives régionales de l'agriculture familiale et pour une participation efficace des OP à la finalisation et au suivi de la mise en œuvre des PNIASAN ;
- (iv) affiner et adopter des orientations stratégiques du ROPPA dans le cadre de l'AIAF+10 ;
- (v) définir des orientations pour préparer efficacement la participation du ROPPA et de ses plateformes membres au business meeting.





Note thématique 4

Systèmes alimentaires et marchés territoriaux - transition agro-écologique

**Panélistes : ROPPA, Ministère du Commerce de la Gambie,
COFENABVI-AO, RBM, ARAA et TERRA NOVA**
Modérateur : Karim Ouédraogo

Sous l'égide des facilités offertes par les réglementations du commerce international, de l'aide alimentaire pour lutter contre l'insécurité alimentaire et des relations internationales (coopérations bilatérales) nombre de pays ouest-africains développent des partenariats commerciaux avec les pays du Nord pour faciliter les échanges de produits de diverses natures et garantir la satisfaction des besoins des consommateurs (entreprises, individus, ...). Les produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques bruts, semi transformés ou transformés sont largement concernés par ces échanges – ils atterrissent sur le marché régional et entrent en forte compétition avec les productions locales qui reviennent relativement un peu plus chères. De ce fait la théorie, du choix du consommateur amène les populations à préférer les produits importés - même si la qualité n'est pas toujours garantie. Cependant, certains pays (Burkina Faso, Bénin, Sénégal, Mali, ...) de la région ont opté pour la promotion des productions locales en prenant des décrets et orientations politiques qui en favorisent la consommation.

Les variabilités climatiques actuelles, les mutations dans les systèmes de cultures conduisent au développement et à la promotion de variétés et races adaptées aux mutations écologiques en cours dans la région. Au regard des nombreux défis structurels (perte de la fertilité des sols, conflits d'usage et d'accès aux moyens de production, forte pression sur les ressources naturelles) et conjoncturels (impacts du changement climatique), les exploitations familiales optent pour des systèmes de production qui assurent leurs adaptations au changement climatique et le maintien de leurs capacités de résilience, assurant ainsi une meilleure gestion des ressources naturelles qui subissent une forte pression pour assurer une alimentation saine, nutritive et équilibrée pour l'ensemble de la population.



La promotion des produits locaux, l'investissement dans les infrastructures marchandes et la transition agro-écologique sont des options assez claires qui non seulement peuvent durablement assurer une alimentation des populations fortement croissantes et soutenir la réduction de la pauvreté en milieu rural. Les OP à divers niveaux et leurs membres, les ONG, les États membres de la région ont développé plusieurs initiatives autour de la promotion des systèmes alimentaires locaux visant à assurer une alimentation durable des populations (déclarations, actions de promotion des produits locaux, plaidoyer autour de la valorisation des produits locaux, concours, création de boutiques de produits locaux, accompagnement pour l'amélioration du labelling des produits locaux, ...), des investissements marchands pour assurer une amélioration de la qualité des produits locaux sur les divers types de marchés. Force est de constater que malgré ces différents investissements, le niveau de pénétration des produits locaux sur le marché reste bien faible. De plus, avec les options de production qui sont faites par les exploitations familiales articulées autour d'une transition agro-écologique, il va s'en dire que l'ambition d'assurer la souveraineté alimentaire et nutritionnelle des populations va impliquer des accompagnements politiques qui assurent l'accessibilité des populations aux produits.

Cet évènement parallèle se veut un espace d'échanges et de partage d'expériences qui valorise les pratiques des OP et définit des recommandations claires quant aux actions futures qui peuvent être portées par le réseau lors des prochaines années, au regard des enjeux en pleines mutations. À partir d'un panel introduction qui plantera le décor des différentes thématiques et le besoin de disposer et de renforcer les outils qui permettent d'apprécier les changements de comportement au niveau du consommateur, il s'agira de faire le point sur principaux enseignements tirés des divers processus développés ici et là pour des actions plus structurées autour de programmes régionaux.



Note thématique 5

Migration, insertion des jeunes et financement de l'agriculture

Panélistes : ROPPA, APESS, UE, FIDA, UEMOA, BAD, AFDI, DDC

Modérateur Hub Rural

La migration est de plus en plus au cœur des débats sur le développement et constitue une préoccupation forte aussi bien pour les pays/zones de départ des migrants que pour les pays/zones de destination. Les deux dernières décennies ont connu un accroissement significatif du nombre de migrants à l'échelle internationale. Selon l'ONU, en 2015, on comptait 244 millions de migrants, soit une hausse de 41 % depuis 2000. Les jeunes ruraux sont au cœur des flux migratoires. Environ un tiers de tous les migrants internationaux sont âgés de 15 à 34 ans. Une grande partie des migrants est originaire des zones rurales.

En Afrique de l'Ouest, la migration des jeunes qui accroît leur vulnérabilité s'accompagne de diverses velléités que sont les violences de tous genres, le trafic humain, la mort (surtout due aux conditions précaires de voyage des migrants clandestins). Elle constitue une perte considérable de main-d'œuvre pour les ménages ruraux et une fuite de cerveau pour les pays. 2/3 des migrants formels ouest-africains sont hautement qualifiés (OIM, 2011).

L'insertion des jeunes le long des chaînes de valeur agro-sylvo-pastorales et halieutiques apparaît de plus en plus comme la solution pour réduire le chômage des jeunes et les fixer dans leur terroir. Dans cette perspective plusieurs initiatives sont menées avec l'appui des partenaires par les États, la société civile et les organisations paysannes. Cependant, la question du financement de l'agriculture en général et de l'agriculture familiale en particulier continue de se poser avec acuité. Une étude du ROPPA réalisée en 2014 a montré que seulement 10% du crédit attribué à l'ensemble des secteurs de l'économie vont vers l'agriculture et 2% à l'agriculture



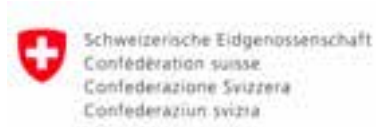
familiale. En outre, le volume de crédit attribué à l'agriculture familiale est constitué essentiellement de crédits de campagne (court terme). Les crédits d'équipements à long terme sont quasiment inexistants pour cette forme de production, ce qui n'est pas de nature à favoriser l'installation des jeunes entrepreneurs ruraux.

La réflexion sur le thème « Migration des jeunes ruraux et financement des exploitations agricoles familiales » vise à :

- (i) renforcer la connaissance des participants sur les enjeux de la migration et du financement des EF en Afrique de l'Ouest ;
- (ii) renforcer l'apprentissage mutuel à partir des connaissances générées par les initiatives d'insertion des jeunes dans le secteur ASPH et de financement inclusif de l'agriculture ;
- (iii) partager les recommandations sur les conditions d'insertion des jeunes dans le secteur ASPH et de financement inclusif de l'agriculture qui peuvent constituer une solution efficace contre la migration des jeunes, l'insécurité alimentaire et la pauvreté.



Partenaires



Membres du ROPPA

